

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 17 AOUT 2023

16h45 – Début de l'Assemblée Générale.

On constate de nouveau cette année une forte participation à la réunion. Et ceci grâce à une information préalable sur la commune de Landunvez et alentour, par la distribution d'un prospectus d'information du Collectif « Stoppons l'extension », incluant un encart annonçant cette réunion. Environ 200 personnes sont présentes dans la salle du Triskell.

La feuille de présence indique 138 adhérents présents ou représentés. Sachant que les adhérents 2022-2023 sont au nombre de 232, le quorum de 40% des membres est donc atteint.



RAPPORT MORAL

Les points forts de l'année 2022 /2023

- Une médiatisation nationale qui fait connaître nos problèmes de pollution ;
- Une participation active ... :
 - Au collectif « Stoppons l'extension » qui a organisé avec efficacité de nombreuses manifestations sur la communauté de commune ;
 - Au dépôt de la plainte contre X « pour mise en danger de la vie d'autrui » avec plus de 850 signatures ;
 - Aux « groupes de travail » en charge d'analyser les causes des pollutions des « eaux de baignade », mis en place par la sous-préfecture ;
 - A la deuxième réunion de « l'instance locale de suivi » de l'élevage porcin Avel Vor ;
 - Au procès gagné par les associations environnementales contre l'ARS – Agence régionale de Santé - sous l'égide d'Eau et Rivière de Bretagne ;
 - A différentes interventions auprès de l'UBO – Université de Bretagne Occidentale – et au Lycée Sainte Anne de Brest.



Avenir et Environnement en Pays d'Iroise

- A retenir également :
 - **Un effectif croissant d'adhérents** (+ 100 %) ;
 - Un appel au don, pour financer les différents frais juridiques de nos actions, qui a été un véritable succès ;
- AEPI a effectuée plus de 850 mesures de la qualité de l'air au bourg de Landunvez :
 - Le bilan n'est pas satisfaisant ;
 - Le polluant primaire comme l'Ozone est toujours présent pour une qualité « moyenne » ;
 - Depuis septembre 2022, une seule journée s'est avérée conforme à la norme ;
 - Nous continuons les mesures pour obtenir deux années de données dans notre base.
- La plainte contre X est instruite actuellement :
 - Les associations ont été entendues par les officiers de police judiciaire ;
 - C'est un travail rigoureux, méthodique qui demande des compléments d'enquêtes ;
 - La conclusion de cette plainte au pénal demandera du temps.

Le président Éric Lefin tient à remercier personnellement et au nom du Conseil d'Administration les associations et collectifs au service de l'environnement et de la biodiversité notamment en pays d'Iroise.

Nos équipes se sont fortement impliqués tout au long de l'année.

Nos associations sont enfin écoutées, mais nous devons rester très vigilants devant les affirmations mensongères de nos détracteurs.

Il reste encore de gros chantiers à travailler : la « pollution des plages », la « pollution de l'air », la « pollution de la terre », la « gouvernance de l'eau » ...

« D'un monde égoïste nous allons vers un monde malade de son environnement, refusons ce devenir.

Ensemble nous devons nous battre, en restant dans la légalité avec la liberté de dire ce qui nous semble bon et mauvais pour notre planète. »

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

RAPPORT FINANCIER

On constate cette année l'inscription de plus de 130 nouveaux adhérents, principalement à la suite de la campagne d'information d'août 2022 (diffusion de 2 000 copies de l'article « Avel Vor » d'Inès Léraud et Kristen Falc'hon – SPLANN !)

ADHESIONS AEPI	2021/2022	2022/2023
Nombre d'adhérents	105	232
Dont nouveaux adhérent	3	134
Autres « sympathisants » (*)	53	192
(*) : anciens adhérents, inscriptions notre sur site, ...		

Rappel du montant des cotisations : simple = 15 €, couple = 25 €, bienfaiteur = 200 €.

Bilan des recettes au 08/08/2023

Recette adhésions	3 185 €	(+ 104 % par rapport à 2021-2022)
Dons	1 573 €	(+ 147 % par rapport à 2021-2022)
Total	4 758 €	(+ 2 538 € par rapport à 2021-2022)

Merci aux adhérents qui ont largement « arrondi » le montant de leurs cotisations.

Encaissement par ailleurs d'un montant de 1 000 € suite aux procédures gagnées contre Avel Vor au Tribunal Administratif (avec ERB et APPCL).

Rappel : l'association ne sollicite pas de subventions afin de pouvoir conserver une indépendance totale.

Dépenses 2022/2023

- La principale dépense de l'exercice est liée à l'impression du tract, en 4 pages couleur, distribué en août 2022, pour un total de 745 € ;
- Les charges de rémunération des avocats travaillant sur nos dossiers sont partagées avec ERB et APPCL depuis 5 ans. Cette année, une seule dépense d'avocat a été nécessaire pour le dossier de Saint-Dénéac (240 € pour l'AEPI) ;
- Les 2 autres postes de dépenses sont quelques frais de secrétariat / collations (372 €) et les dons à nos associations partenaires (ERB et SPLANN) pour 240 € ;
- La trésorerie de notre association, toujours largement positive en raison d'une gestion rigoureuse, a donc profité cette année de l'inscription de très nombreux nouveaux adhérents.

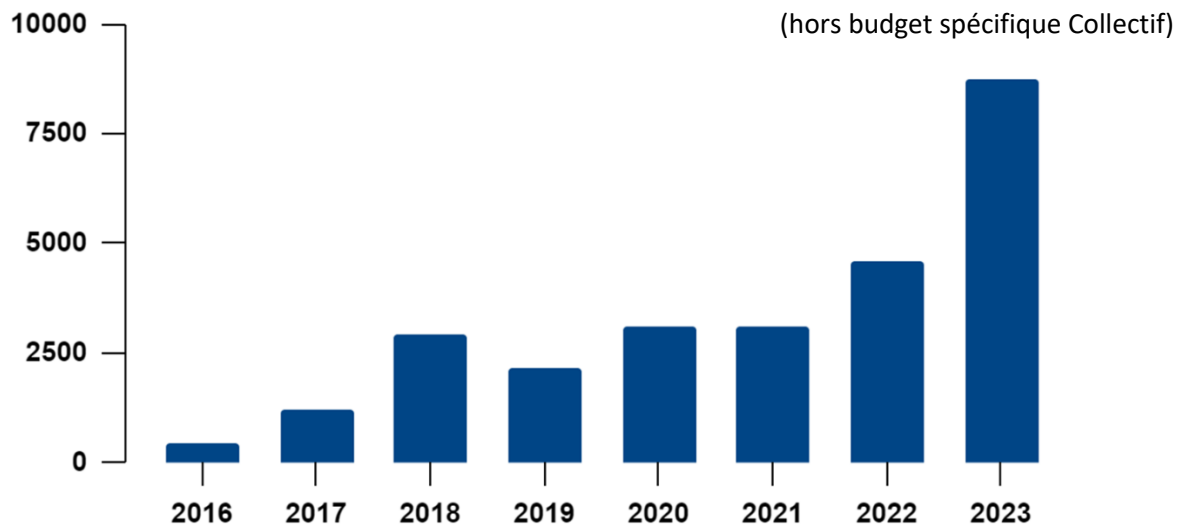
Compte d'exploitation au 08/08/2023

Charges		Produits	
486 – Total Charges	2202,10 €	487- Total Produits	5 757,91 €
60-ACHATS : TOTAL	371,90 €	70-REMUNERATIONS DES SERVICES : TOTAL	4 757,91,00 €
Fournitures de bureau	83,90 €	Cotisations membres	3 185,00 €
Collations	216,00 €	Dons	1 572,91 €
Hébergement du site web	72,00 €	72-PRODUITS DIVERS : TOTAL	1 000,00 €
61-SERVICES EXTERIEURS : TOTAL	744,80 €	Indemnités procédures gagnées	1 000,00 €
Frais Impression	744,80 €		
62-AUTRES <u>Sces</u> EXTERIEURS : TOTAL	485,40 €	RESULTAT	3 555,81 €
Rémunérations et honoraires (avocat)	240,00 €		
Frais bancaires	5,40 €		
Cotisation Associations (ERB, SPLANN)	240,00 €		

(hors budget spécifique Collectif)

Solde bancaire au 08/08/2023 : 8 759 €

Compte AEPI au CMB (en €)



Projet de budget 2023/2024

Charges		Produits	
600 Achats	300 €	700 Cotisation	5 210 €
602 Collations et fournitures	300 €	701 Adhésions	4 000 €
610 Services Extérieurs	1 700 €	702 Dons	1 210 €
615 Documentation / copies	1 500 €	Total Recettes	5 210 €
617 Abonnement journal	200 €		
620 Autres Services Extérieurs	4 010 €		
621 Avocats	3 000 €	Résultat	- 1 000 €
626 Frais bancaires	10 €		
627 Cotisations et dons Assos	1 000 €		
640 Analyse	200 €		
642 Polluant eau	200 €		
Total Dépenses	6 210 €		
		Hors budget Collectif !	

Nous souhaitons augmenter le niveau des dons aux associations partenaires, et il est affiché un résultat négatif car nous estimons raisonnable d'utiliser une partie de la réserve de trésorerie.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité 2022-2023 est développé sous forme d'une présentation Powerpoint ¹ selon les différents principaux sujets suivants :

- Les eaux de baignade ;
- Le dossier Avel Vor ;
- Autres actions en cours :
 - Les installations d'assainissements ;
 - La non-protection des captages d'eau et la gouvernance de l'eau ;
 - Le Parc Naturel Marin d'Iroise – PNMI ;
 - L'évolution du trait de côte ;
 - Nos actions avec les partenaires locaux.

Afin de conforter la volonté de l'association, deux motions sont soumises au vote de l'assemblée :

- 1** - Engager une procédure juridique à l'encontre de la communauté de commune pour la non-exécution de la protection totale du forage du Traon.

¹ La présentation complète est disponible sur le site Internet de l'association : [Présentation AG AEPI 17 août 2023 complète.pdf](#)



Avenir et Environnement en Pays d'Iroise

(Pour mémoire, l'avis de l'hydrogéologue a été remis aux autorités chargées du dossier le 15 juin 2011. Nous sommes en 2023 et il n'y a toujours pas de protection de cette nappe phréatique).

2 - Engager une procédure juridique à l'encontre de la communauté de commune pour la fermeture injustifiée du captage de Toulran (Quéléret) et demander la réouverture de celui-ci.

Ces motions sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Rappel des membres du conseil d'administration

Nicolas d'ALLENS (trésorier et secrétaire), Jean-François FLOCH (vice-président), Olivier GAULTIER, Eric LEFIN (président), Christophe LE VISAGE, Jacqueline ROLLAND, Yvon SUILLAUD.

Un appel à candidature est lancé pour de nouveaux membres actifs dans l'association.

Il est également sollicité l'implication des adhérents et sympathisants :

- Vous êtes des acteurs importants
 - Vous êtes tous des lanceurs d'alerte !
 - Vous pouvez vous impliquer sur les sujets qui vous tiennent à cœur ;
 - Et notamment en participant aux enquêtes d'utilité publique.
- Vous pouvez participer aux actions de l'association :
 - En donnant votre avis et en suggérant des idées ;
 - En participant à des réunions thématiques via Internet (Zoom ...).

Proposition de deux nouvelles candidatures pour le Conseil d'Administration :

- Thierry Burgaud - Landunvez
- Roland Douillard - Landunvez

En dérogation à nos statuts, et pour simplifier la procédure, il est proposé à l'assemblée de ne pas organiser un vote à bulletin secret, mais à « main levée ». Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ces candidatures sont mises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

REUNION D'INFORMATION

A l'issue de cette partie statutaire d'Assemblée Générale de l'association, il est proposé aux participants une réunion d'information sur l'actualité 2022-2023 autour de la protection de l'environnement en pays d'Iroise.

- Le Collectif « Stoppons l'extension » :
 - Rappel de l'historique ;
 - Constitution du collectif ;
 - Les actions du Collectif.



Avenir et Environnement en Pays d'Iroise

- Les succès de nos partenaires :
 - Le succès d'ERB contre l'ARS ;
 - L'état condamné pour inaction sur les "Algues vertes" ;
 - Le succès du film "Les algues vertes".

En conclusion, une nouvelle orientation est proposée par l'AEPI : **élargir nos actions vers d'autres fermes-usines en pays d'Iroise.**

Enfin, concernant les actions menées par d'autres associations ou collectifs (Soulèvement de la Terre, BCLFU - Bretagne Contre Les Fermes Usines, ...) le Conseil d'Administration de l'AEPI souhaite préciser :

- Si les motivations de ces autres organismes peuvent nous sembler légitimes ...
- Notre association **reste dans le cadre de la légalité.**

QUESTIONS / REPONSES

Différentes questions font l'objet d'échanges avec les participants.

A l'issue de la réunion, plusieurs d'entre-eux se proposent pour participer à des actions, en fonction de leurs compétences. Ces propositions sont acceptées avec enthousiasme après échange de coordonnées.

19h : tous les sujets de l'ordre du jour étant traités, l'Assemblée Générale est close, et il est proposé le traditionnel « verre de l'amitié ».

Pour l'association,
Nicolas d'Allens, trésorier et secrétaire

Pour l'association,
Eric Lefin, président